



Syndicat des Transitaires de Mayotte

Mamoudzou le 15/03/17

Chers clients,

Le SYNDICAT DES TRANSITAIRES DE MAYOTTE vous informe de sa grande inquiétude face à la situation portuaire préoccupante à laquelle il est confronté.

Le retard important de navires arrivés quasi simultanément, cumulé à une grève du Personnel de la société MCG a entraîné une congestion intra portuaire au point de soulever un sérieux problème d'organisation.

Force est de constater que malgré une procédure générée par le délégataire nous demandant d'envoyer la veille pour le lendemain, une liste de conteneurs permettant l'anticipation de mise à disposition de ces mêmes conteneurs, il est à noter que seuls 50% des mises à disposition des conteneurs sont respectés.

Il convient également de prendre compte que le matériel portuaire (dédié aux mises à disposition des conteneurs) est donné en priorité aux navires en opération pour le manutentionnaire concerné. Cela a pour conséquence dans le meilleur des cas une attente sur les quais inacceptable pour nos transporteurs et dans le pire des cas, une annulation des livraisons programmées. Une question légitime se pose sur les moyens dédiés à la mise à disposition des conteneurs ?

Cette situation va engendrer non seulement des frais de magasinage portuaires mais également des frais de détention de conteneurs liés aux Compagnies Maritimes.

En sus de ces événements, vient s'ajouter la fermeture de la route de Vahibé qui accentue les problèmes d'embouteillage sur l'axe Longoni – Mamoudzou.

Le SYNDICAT DES TRANSITAIRES DE MAYOTTE tient à s'excuser de cette situation indépendante de sa volonté et à l'instar de nos transporteurs qui supportent ces frais de logistique, nous espérons vivement que le délégataire et les Compagnies maritimes sauront faire preuve de mansuétude sur les frais de magasinage portuaires et frais de détentions de conteneurs.

Comptons sur votre compréhension, nous vous prions d'agréer, Chers clients, l'expression de nos salutations distinguées.

Le Syndicat des Transitaires de Mayotte
P/o Le Président



Syndicat
des
Transitaires
de
Mayotte

37. bis ZI NEL
BP 745 Kaweni
97600 Mamoudzou

Tél. : 0269 60 60 00
Fax : 0269 64 80 15
syntramayotte@hotmail.fr